Jean-Vincent Placé tente d'embrasser une gendarme contre son gré, il est condamné à 5.000 euros d'amende pour « harcèlement sexuel »

15/03/2021 à 13h29



Les faits, qui remontent à 2016, ont été commis au préjudice d'une gendarme affectée à la sécurité du logement de fonction de celui qui était alors secrétaire d'Etat au sein du gouvernement Valls.

[…]

Ce soir-là, après le dîner, Jean-Vincent Placé, alors sénateur écologiste de l'Essonne et secrétaire d'Etat à la réforme de l'Etat et à la simplification au sein du gouvernement de Manuel Valls, regagne son logement de fonction situé rue de Babylone, dans le 7e arrondissement de Paris. Une gendarme affectée à la sécurité du bâtiment se trouve à l'entrée, **le secrétaire d'Etat tente de l'embrasser contre son gré, puis l'invite à le suivre en ces termes : *« Venez avec moi et vous***

verrez, ça va être sympa. » Suffisant pour caractériser le harcèlement sexuel tel que défini par l'article 222-33 du code pénal, qui punit *« le fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle »*.

[…]

Cette nouvelle condamnation ne figurera pas au casier judiciaire de l'intéressé, pas plus que les trois mois de prison avec sursis et les 1 000 euros d'amende qui lui avaient été infligés en septembre 2018 pour violences et outrages. A l'époque, Jean-Vincent Placé avait été reconnu coupable d'avoir, quelques mois plus tôt lors d'une soirée arrosée dans un bar du centre de Paris, importuné et poussé une cliente, puis insulté les policiers venus le cueillir à la sortie de l'établissement dont il avait été expulsé.

Le Monde